Image not found or type unknown

Allianz PJ innove et propose de réaliser vos démarches juridiques gratuitement en ligne

publié le **27/09/2016**, vu **8904 fois**, Auteur : Légavox

Allianz France lance un site gratuit pour simplifier les démarches administratives et juridiques des Français

Image not found or type unknown

Allianz est le premier acteur de l'assurance à proposer gratuitement aux internautes un site sans inscription qui facilite leurs démarches administratives et juridiques du quotidien en s'appuyant sur l'expérience de sa filiale Allianz Protection Juridique.

?

Etablir des quittances de loyer pour les locataires, simuler le montant de son aide juridictionnelle, établir un certificat de cession de son véhicule, réclamer un colis non livré, faire un changement d'immatriculation, obliger un artisan à finir des travaux, se faire payer une pension alimentaire due, résilier son bail … Avec mesdemarches.allianz.fr, vous n'avez plus aucun prétexte pour remettre au lendemain les démarches administratives.

Divers démarches dans différents domaines sont disponibles : travail, famille, immobilier, consommation, entreprise

Le site mesdemarches.allianz.fr est entièrement gratuit, sans inscription et permet à l'internaute

d’identifier la démarche qui l’intéresse via le moteur de recherche ou les menus. En quelques minutes, il remplit simplement une lettre-type ou un formulaire, le télécharge, l’imprime et l’envoie au bon interlocuteur et à la bonne adresse.

Le moteur technologique permet, en fonction des réponses du formulaire, de ressortir uniquement les pièces nécessaires à joindre à votre courrier selon votre situation. Le moteur trouve l'adresse des tribunaux compétents selon les différentes juridictions ou montants en jeu et génére les courriers annexes nécessaires.

Enfin, l'outil vous guide dans les différentes étapes de la procédure si elles sont dissociées dans le temps.

Le service propose également des aides écrites dans un langage accessible à tous, ce qui permet de mieux comprendre le contexte juridique ou administratif. Ces textes sont exhaustifs et conformes à la réglementation ce qui garantit l’impact du service proposé.

« Au-delà de nos offres d’assurance, nous souhaitons aider les particuliers et les entreprises à faire respecter leurs droits et à résoudre leurs problématiques quotidiennes, explique Cyril Leclerc directeur général délégué d’Allianz Protection Juridique. Notre objectif est double : nous positionner comme un acteur innovant de notre marché tout en proposant des solutions digitales simples et pratiques, accessible au plus grand nombre. »

Alors n'hésitez plus, laissez-vous guider par mesdemarches.allianz.fr !

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés